



GROUPE ÉLECTROGÈNE INVERTER

AY-4500 KT INVERT E

Ref. 5440015

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Remarque : veuillez lire les instructions avant d'utiliser ce produit.

INTRODUCTION

Ce manuel contient les informations nécessaires pour installer, utiliser et entretenir en toute sécurité le groupe électrogène inverter AYERBE AY-4500 KT INVERT E (réf. 5440015). L'appareil associe un moteur à essence KIOTSU KT-224 E à un alternateur inverter qui fournit un courant alternatif monophasé de 230 V ~ 50 Hz à onde sinusoïdale pure, adapté aux équipements électroniques sensibles, ainsi qu'une sortie de 12 V en courant continu. Il est logé dans un capot insonorisé équipé de roues et d'une poignée télescopique.

Conservation du manuel

Conservez ce manuel pendant toute la durée de vie du groupe et gardez-le dans un endroit accessible au personnel appelé à l'utiliser. En cas de cession ou de revente de l'appareil, remettez-le avec ce manuel.

Utilisation prévue

Le groupe est destiné à fournir de l'énergie électrique de façon provisoire à des outils, des équipements de chantier, de l'éclairage et des appareils domestiques ou de loisirs, à l'extérieur et dans des lieux bien ventilés, dans les limites de puissance indiquées dans les caractéristiques techniques.

Sont considérés comme une utilisation incorrecte, entre autres :

- 1) Faire fonctionner le groupe à l'intérieur, dans des garages, des sous-sols, des tentes, des véhicules ou tout autre espace clos ou mal ventilé.
- 2) Raccorder le groupe à l'installation électrique d'un bâtiment sans système de commutation empêchant le couplage avec le réseau public.
- 3) Alimenter des récepteurs triphasés, de 60 Hz ou dont la puissance totale dépasse la puissance nominale du groupe.
- 4) Alimenter des appareils médicaux ou de maintien des fonctions vitales.
- 5) L'utiliser sous la pluie ou la neige, dans des atmosphères explosives ou à proximité de matériaux inflammables.
- 6) Modifier le limiteur de vitesse, le système d'échappement ou l'installation électrique, ou remplacer des composants par des pièces non d'origine.

Identification du produit

La plaque signalétique, située sur le côté du capot, indique le modèle, la tension, la fréquence et la puissance. Pour toute demande d'information ou de pièces de rechange, indiquez toujours le modèle, la référence AYERBE et le numéro de série de l'appareil.

Transport et déballage

À la réception, vérifiez que l'emballage est intact et que la livraison est complète : groupe électrogène et accessoires (FIG. 4). Le groupe pèse 44 kg : sortez-le du carton à deux personnes, en le tenant par les poignées de transport. Il est livré sans huile dans le moteur et avec la batterie débranchée ; avant le premier démarrage, suivez le chapitre MONTAGE ET MISE EN SERVICE. Les matériaux d'emballage doivent être déposés dans les conteneurs de tri sélectif et tenus hors de portée des enfants.

Pièces de rechange et modifications

Utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine AYERBE. Toute modification du groupe ou de ses composants annule la garantie et la déclaration « CE » de conformité, et transfère la responsabilité des conséquences à son auteur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristique	AY-4500 KT INVERT E
Groupe électrogène	
Référence AYERBE	5440015
Type d'appareil	Groupe électrogène inverter à essence, avec capot insonorisé
Puissance maximale	4 200 W
Puissance nominale	3 800 W
Tension / fréquence	230 V ~ 50 Hz, monophasé, onde sinusoïdale pure
Intensité nominale en CA	16,5 A
Facteur de puissance (cos φ)	1
Prises de courant	2 prises de 230 V (16 A), protégées par disjoncteur
Sortie de courant continu	12 V — 8 A, avec disjoncteur
Système de démarrage	Électrique et manuel par lanceur
Batterie de démarrage	12 V — 7 Ah
Capacité du réservoir	12 l
Autonomie à 75 % de charge	8 heures
Température ambiante maximale de travail	40 °C
Fonctionnement en parallèle	Oui, avec un second groupe identique (7 600 W nominaux au total)
Niveau de puissance acoustique (LWA)	90 dB(A)
Niveau de pression acoustique à 7 m (LpA)	65 dB(A)
Moteur	
Fabricant / modèle	KIOTSU KT-224 E
Puissance nominale	6,5 ch
Cylindrée	224 cm ³
Régime du moteur	3 600 tr/min
Régulateur de vitesse	Électronique (moteur pas à pas)
Refroidissement / aspiration	Par air / naturelle
Carburant	Essence sans plomb 95
Consommation à 75 % de charge	1,5 l/h
Huile moteur	SAE 10W-40 — API SJ ou supérieure
Capacité d'huile	0,60 l
Protection manque d'huile	Arrêt automatique du moteur
Bougie	F6RTC d'origine ; rechange NGK BPR6ES ou équivalente — écartement 0,7–0,8 mm
Jeu aux soupapes à froid	Admission 0,06–0,12 mm · échappement 0,08–0,14 mm
Alternateur	
Type / excitation	Inverter
Classe d'isolation	H
Indice de protection	IP23
Tolérance de tension	± 1 %
Revêtement	Standard (sans imprégnation)
Dimensions et poids	
Dimensions (L x l x H)	640 x 525 x 480 mm
Poids	44 kg

AYERBE se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ses produits sans préavis.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

Le groupe se compose d'un moteur à essence quatre temps refroidi par air et d'un alternateur inverter, logés dans un capot insonorisé en plastique. Le tableau de commande regroupe les commandes de démarrage, les voyants, l'afficheur numérique, les protections et les prises de courant. Pour son déplacement, il dispose de deux poignées fixes, d'une poignée télescopique et de deux roues.



FIG. 1 — Composants principaux (côté tableau de commande)



FIG. 2 — Poignée télescopique dépliée et face arrière

N°	Composant	N°	Composant
1	Tableau de commande (FIG. 3)	6	Roues
2	Poignée de transport avant	7	Grille d'aération
3	Bouchon du réservoir avec évent	8	Poignée télescopique
4	Poignée de transport arrière	9	Sortie du silencieux d'échappement
5	Poignée du lanceur		

Derrière le couvercle d'entretien, sur le côté opposé au lanceur, se trouvent la batterie, la bougie, le filtre à air et l'orifice de remplissage d'huile avec sa jauge.

Tableau de commande

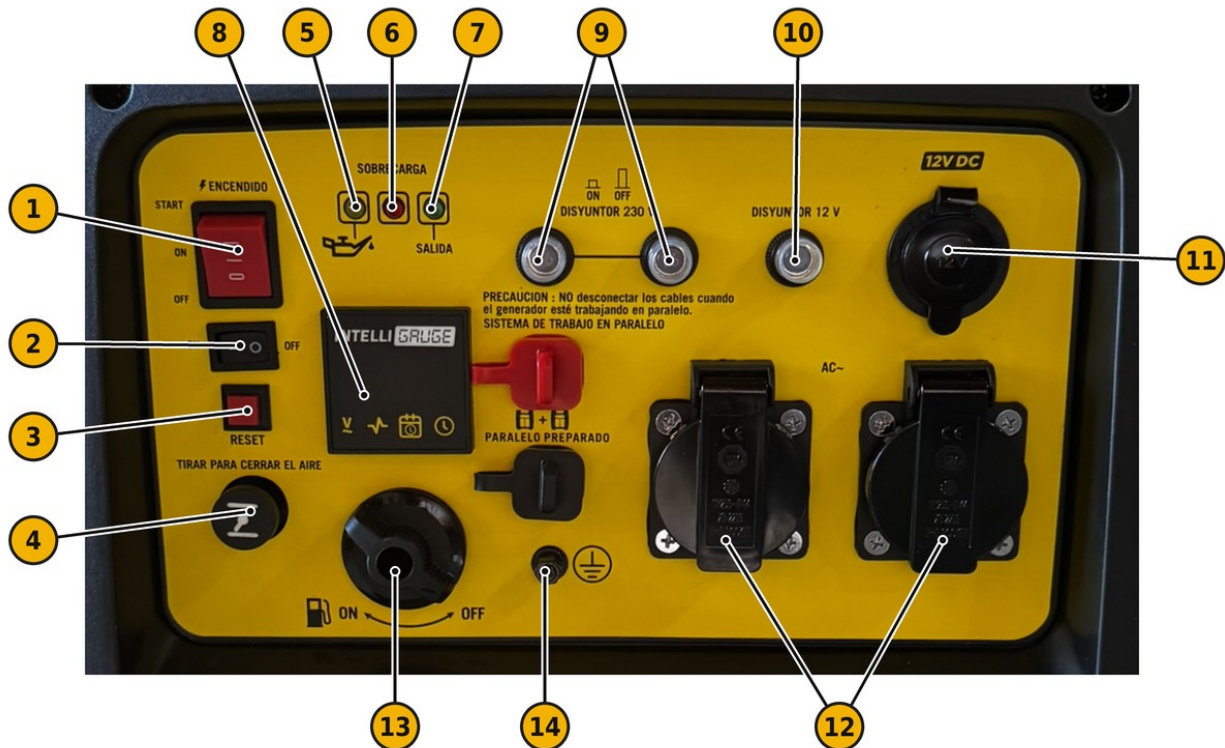


FIG. 3 — Tableau de commande

N°	Élément	Fonction
1	Interrupteur d'allumage (START / ON / OFF)	START : démarrage électrique (position momentanée). ON : marche. OFF : arrêt du moteur
2	Interrupteur de batterie (ON / OFF)	Relie la batterie au circuit de démarrage
3	Bouton RESET	Rétablit la sortie après une surcharge
4	Tirette du starter	Tirée : ferme l'air pour le démarrage à froid. Enfoncée : fonctionnement normal
5	Voyant d'alerte d'huile (jaune)	S'allume lorsque le moteur s'arrête par manque d'huile
6	Voyant de surcharge (rouge)	S'allume lorsque la charge dépasse la capacité du groupe ; la sortie est coupée
7	Voyant de sortie (vert)	Indique que la tension est disponible aux prises
8	Afficheur numérique IntelliGauge	Affiche la tension de sortie, la fréquence, l'alerte d'entretien et les heures de fonctionnement
9	Disjoncteurs 230 V	Protègent la sortie de courant alternatif
10	Disjoncteur 12 V (8 A)	Protège la sortie de courant continu
11	Prise 12 V CC	Sortie de courant continu pour charger des batteries de 12 V ou brancher l'adaptateur USB
12	Prises de courant 230 V ~	Sortie de courant alternatif, avec couvercle de protection
13	Commande du robinet d'essence (ON / OFF)	Ouvre ou ferme l'arrivée d'essence au carburateur
14	Borne de mise à la terre	Raccordement du châssis du groupe à la terre

À côté de l'afficheur IntelliGauge, sous un capuchon de protection, se trouvent également les bornes de couplage en parallèle, rouge et noire (voir « Fonctionnement en parallèle » au chapitre UTILISATION).

Accessoires fournis



FIG. 4 — Accessoires fournis

N°	Accessoire	N°	Accessoire
1	Câble de charge de batterie 12 V avec pinces	4	Adaptateur USB pour la prise 12 V
2	Entonnoir pour l'huile	5	Fiche 230 V
3	Clé à bougie		

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lisez entièrement ce chapitre avant d'utiliser le groupe. Le non-respect de ces consignes peut provoquer des intoxications, des chocs électriques, des incendies, des brûlures ou des blessures graves.

Avertissement	Signification
DANGER	Situation de risque imminent qui, si elle n'est pas évitée, entraîne des blessures graves ou mortelles.
AVERTISSEMENT	Situation de risque qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures graves.
ATTENTION	Situation de risque qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères ou des dégâts matériels.
REMARQUE	Information utile pour l'utilisation correcte de l'appareil.

DANGER — Monoxyde de carbone

- 1) Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore qui peut entraîner la mort en quelques minutes. En cas de vertiges, de maux de tête ou de faiblesse, arrêtez le groupe et sortez immédiatement à l'air libre.
- 2) Utilisez le groupe uniquement à l'extérieur, jamais dans des logements, garages, sous-sols, abris, tentes, véhicules ou caravanes, même portes et fenêtres ouvertes.
- 3) Orientez la sortie d'échappement à l'écart des portes, fenêtres, prises d'air et lieux où se trouvent des personnes.

DANGER — Risque électrique

- 1) Le groupe produit une tension dangereuse. Ne touchez pas les câbles dénudés, les fiches ou les prises endommagées, et ne manipulez pas le groupe ni les récepteurs avec les mains mouillées ou sur un sol détrempé.
- 2) N'utilisez pas le groupe sous la pluie ou la neige, ni près de piscines ou d'arroseurs.
- 3) Utilisez des rallonges en parfait état, de section adaptée à la puissance et à la longueur, et adaptées à un usage extérieur.
- 4) Ne raccordez pas le groupe à l'installation électrique d'un bâtiment, sauf par l'intermédiaire d'un inverseur installé par un électricien qualifié conformément à la réglementation électrique en vigueur. Un retour de tension vers le réseau peut électrocuter les agents de la compagnie d'électricité.
- 5) Lorsque le groupe alimente plusieurs récepteurs sur un chantier ou une installation provisoire, utilisez un tableau avec protection différentielle et réalisez la mise à la terre conformément à la réglementation en vigueur.

DANGER — Incendie et explosion

- 1) L'essence et ses vapeurs sont extrêmement inflammables. Faites le plein moteur arrêté et froid (attendez au moins deux minutes), à l'air libre et sans fumer, à l'écart des étincelles, des flammes et des sources de chaleur.
- 2) Ne remplissez pas excessivement le réservoir. Essuyez immédiatement tout débordement et attendez qu'il s'évapore avant de démarrer.
- 3) Ne transportez pas et ne stockez pas le groupe avec de l'essence dans le réservoir près de flammes, de poêles, de chauffe-eau ou d'appareils électriques susceptibles d'enflammer les vapeurs.
- 4) Maintenez le groupe à plus de 1,5 m des bâtiments, de la végétation sèche et de tout matériau combustible. Ayez toujours un extincteur à portée de main.

AVERTISSEMENT — Surfaces chaudes et pièces en mouvement

- 1) Le silencieux et le moteur atteignent des températures très élevées pendant le fonctionnement et un certain temps après l'arrêt. Ne les touchez pas et laissez refroidir le groupe avant de le ranger ou de l'inspecter.
- 2) Ne faites pas fonctionner le groupe avec le couvercle d'entretien ouvert ou sans les protections. Tenez les mains, les cheveux, les vêtements amples et les bijoux à l'écart des pièces mobiles.
- 3) Tirez sur le lanceur d'une main ferme : le retour brusque du cordon peut blesser la main ou le bras. Avant de démarrer, débranchez tous les récepteurs.

ATTENTION — Utilisation et conservation du groupe

- 1) Ne dépassez pas la puissance nominale du groupe. Une surcharge peut endommager le groupe et les récepteurs raccordés.
- 2) Installez le groupe sur une surface ferme, plane et horizontale, et ne l'inclinez pas pendant le fonctionnement afin d'éviter les fuites d'huile ou de carburant.
- 3) N'obstruez pas les grilles d'aération ni l'échappement. Ne l'exposez pas à la poussière, à l'humidité ou à des vapeurs corrosives.
- 4) Arrêtez immédiatement le groupe s'il perd la sortie électrique, produit des étincelles, de la fumée ou des flammes, ou vibre de façon anormale.
- 5) Ne projetez pas d'eau sous pression sur le groupe.

REMARQUE — Personnel et environnement

- 1) Le groupe doit être utilisé par des adultes connaissant le contenu de ce manuel.
- 2) Tenez les enfants, les personnes étrangères au travail et les animaux à l'écart du groupe en fonctionnement.

MONTAGE ET MISE EN SERVICE

Déballage

- 1) Posez le carton sur une surface ferme et plane.
- 2) Retirez les accessoires et le matériel de protection.
- 3) Sortez le groupe du carton à deux personnes, en le tenant par les deux poignées de transport (FIG. 1, n° 2 et 4).

Branchement de la batterie

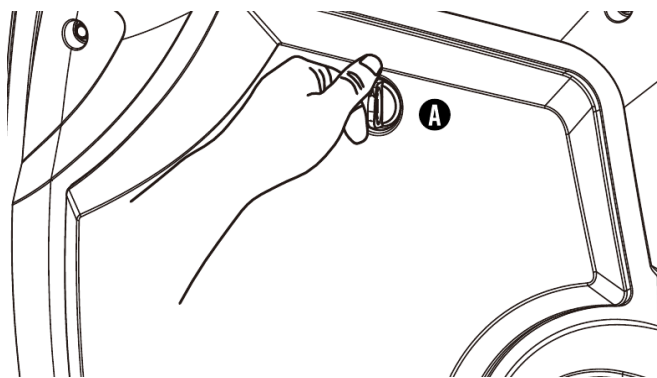


FIG. 5 — Ouverture du couvercle d'entretien : A, vis de fermeture

- 1) Desserrez la vis de fermeture (A) et retirez le couvercle d'entretien.
- 2) Coupez le collier en plastique qui maintient ensemble les câbles de la batterie.
- 3) Retirez la vis de la borne positive (+) de la batterie, branchez le câble rouge et resserrez la vis. Couvrez la connexion avec le capuchon en caoutchouc.
- 4) Répétez l'opération avec le câble noir sur la borne négative (-).
- 5) Remettez en place le couvercle d'entretien et serrez la vis de fermeture.

REMARQUE : Si les câbles de la batterie ne sont pas visibles après avoir retiré le couvercle, ils peuvent être logés derrière la batterie. Branchez toujours d'abord la borne positive, puis la borne négative.

Remplissage d'huile

ATTENTION : Le groupe est livré sans huile. Démarrer le moteur sans huile l'endommage de façon irréparable et annule la garantie.

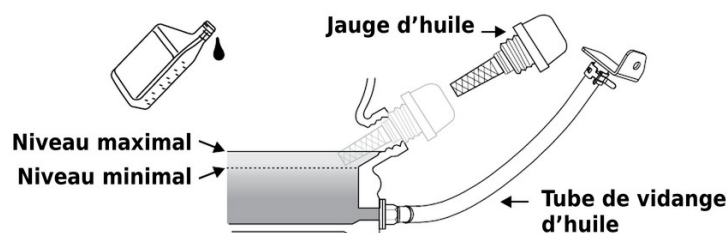


FIG. 6 — Remplissage et contrôle du niveau d'huile

- 1) Placez le groupe sur une surface plane et horizontale.
- 2) Desserrez la vis de fermeture et retirez le couvercle d'entretien.
- 3) Retirez le bouchon de remplissage avec jauge.
- 4) À l'aide de l'entonnoir, versez de l'huile SAE 10W-40 jusqu'à 0,60 l au maximum, sans dépasser le niveau maximal : l'huile doit se trouver un ou deux filets sous le bord de l'orifice de remplissage. Ne remplissez pas excessivement.
- 5) Pour contrôler le niveau, introduisez la jauge sans la visser. Remettez en place le bouchon et le couvercle d'entretien.

REMARQUE : Le moteur dispose d'un capteur qui l'arrête si le niveau d'huile descend sous le minimum. Considérez les 5 premières heures de fonctionnement comme période de rodage : travaillez en dessous de 50 % de la puissance nominale, variez la charge de temps en temps et vidangez l'huile à la fin du rodage.

Remplissage de carburant

- 1) Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir. Faites le plein à l'air libre, dans un endroit bien ventilé.
- 2) Nettoyez la zone autour du bouchon du réservoir et retirez-le lentement pour libérer la pression.
- 3) Remplissez avec de l'essence sans plomb 95, propre et fraîche, dont la teneur en éthanol ne dépasse pas 10 % (E5 ou E10). Ne mélangez pas d'huile à l'essence.
- 4) Laissez environ 6 mm libres sous le goulot de remplissage pour permettre la dilatation du carburant. Ne remplissez pas excessivement.
- 5) Fermez fermement le bouchon et essuyez tout débordement.

REMARQUE : L'essence se dégrade avec le temps. N'utilisez pas de carburant stocké depuis plus de 30 jours sans stabilisant et videz le réservoir si le groupe doit rester longtemps à l'arrêt.

Mise à la terre

La borne de mise à la terre (FIG. 3, n° 14) est reliée au châssis du groupe. Lorsque l'installation l'exige, raccordez-la à un piquet de terre au moyen d'un conducteur en cuivre isolé vert-jaune d'une section d'au moins 4 mm². La mise à la terre des installations provisoires doit être réalisée par un électricien qualifié conformément à la réglementation électrique en vigueur.

Transport avec la poignée télescopique

- 1) Arrêtez le moteur, laissez refroidir le groupe et fermez le robinet d'essence (FIG. 3, n° 13).
- 2) Dépliez la poignée télescopique (FIG. 2, n° 8), inclinez légèrement le groupe sur les roues et déplacez-le.
- 3) Une fois terminé, repliez la poignée. Ne soulevez pas le groupe par la poignée télescopique : pour le soulever, tenez-le à deux personnes par les deux poignées fixes.

UTILISATION

Emplacement du groupe

- 1) Installez le groupe à l'air libre, sur une surface ferme, plane et horizontale, à l'abri de la pluie et de la neige.
- 2) Laissez au moins 1,5 m libre de tous les côtés, à l'écart des murs, des bâtiments et des matériaux combustibles, pour garantir le refroidissement et la sécurité.
- 3) Orientez la sortie d'échappement à l'écart des portes, fenêtres et prises d'air. Ne faites pas fonctionner le groupe à l'intérieur d'un véhicule ni dans la caisse d'une camionnette ou d'un camion.

Contrôles avant le démarrage

- 1) Contrôlez le niveau d'huile et de carburant.
- 2) Vérifiez l'absence de fuites de carburant et de pièces desserrées ou endommagées.
- 3) Débranchez tous les récepteurs des prises du groupe.
- 4) Vérifiez l'état des rallonges et des récepteurs à raccorder.

Démarrage électrique

- 1) Ouvrez l'évent du bouchon du réservoir (FIG. 1, n° 3).
- 2) Tournez la commande du robinet d'essence sur la position ON (FIG. 3, n° 13).
- 3) Mettez l'interrupteur de batterie sur ON (n° 2).
- 4) Moteur froid, tirez la tirette du starter (n° 4). Moteur chaud, ce n'est pas nécessaire.
- 5) Appuyez sur l'interrupteur d'allumage en position START (n° 1) et maintenez-le jusqu'au démarrage du moteur, pendant 5 secondes au maximum. Relâché, il revient sur ON. Si le moteur ne démarre pas, attendez au moins 10 secondes avant de réessayer.

- 6) À mesure que le moteur chauffe, enfoncez complètement la tirette du starter.
- 7) Laissez tourner le moteur à vide pendant quelques minutes avant de brancher les récepteurs.

Démarrage manuel par lanceur

Si la batterie est déchargée, démarrez le groupe manuellement :

- 1) Suivez les étapes 1, 2 et 4 du démarrage électrique et mettez l'interrupteur d'allumage sur ON.
- 2) Saisissez la poignée du lanceur (FIG. 1, n° 5), tirez lentement jusqu'à sentir une résistance, puis tirez d'un coup sec et rapide.
- 3) Ramenez la poignée lentement dans sa position ; ne la lâchez pas brusquement.
- 4) Lorsque le moteur est chaud, enfoncez complètement la tirette du starter.

REMARQUE : Si le moteur ne démarre pas, vérifiez que le groupe se trouve sur une surface plane et que le niveau d'huile est correct : le capteur d'huile empêche le démarrage si le niveau est bas.

Branchement des récepteurs

- 1) Laissez le moteur se stabiliser pendant quelques minutes après le démarrage.
- 2) Vérifiez que le voyant de sortie vert (n° 7) est allumé et que l'afficheur IntelliGauge (n° 8) indique la tension de sortie.
- 3) Branchez les récepteurs monophasés 230 V ~ 50 Hz sur les prises de courant (n° 12), un par un en commençant par le plus puissant, en laissant le moteur se stabiliser entre chaque branchement.
- 4) Ne branchez pas de récepteurs triphasés ni de 60 Hz, et ne dépassez pas au total la puissance nominale de 3 800 W. La puissance maximale de 4 200 W ne peut être utilisée que brièvement, par exemple lors du démarrage de moteurs électriques.

Gestion de la puissance

De nombreux récepteurs équipés de moteur électrique (compresseurs, pompes, réfrigérateurs, scies) nécessitent au démarrage une puissance deux à trois fois supérieure à la puissance de fonctionnement. Pour vérifier que le groupe est suffisant :

- 1) Additionnez la puissance de fonctionnement de tous les récepteurs qui fonctionneront simultanément. Le résultat ne doit pas dépasser 3 800 W.
- 2) Ajoutez à cette somme la différence entre la puissance de démarrage et la puissance de fonctionnement du récepteur ayant la plus forte pointe de démarrage. Le résultat ne doit pas dépasser 4 200 W.
- 3) Si la plaque du récepteur n'indique que l'intensité, calculez la puissance ainsi : watts = volts x ampères.

Afficheur numérique IntelliGauge

Moteur en marche, l'afficheur IntelliGauge (n° 8) indique la tension de sortie et la fréquence, ce qui permet de vérifier que le groupe fournit correctement le courant. Il affiche également les heures de fonctionnement cumulées et l'alerte d'entretien : utilisez le compteur horaire pour suivre le plan d'entretien et effectuez les opérations en attente lorsque l'alerte apparaît.

Sortie 12 V CC — charge de batteries

La prise 12 V (n° 11), protégée par son disjoncteur de 8 A (n° 10), permet de charger des batteries plomb-acide de 12 V avec le câble fourni ou d'alimenter des appareils USB au moyen de l'adaptateur. Cette sortie n'est pas régulée : utilisez-la uniquement avec des batteries et des appareils de 12 V.

- 1) Avant de brancher le câble sur une batterie installée dans un véhicule, débranchez le câble de masse de la borne négative (–) de la batterie.
- 2) Branchez la pince rouge sur la borne positive (+) et la pince noire sur la borne négative (–) de la batterie.
- 3) Branchez le câble sur la prise 12 V du groupe et démarrez le moteur.
- 4) Une fois terminé, arrêtez le groupe, débranchez le câble de la prise et retirez d'abord la pince noire, puis la rouge.

ATTENTION : Les batteries plomb-acide dégagent des gaz explosifs pendant la charge. Chargez-les dans un endroit ventilé, à l'écart des étincelles et des flammes, et protégez-vous les yeux et la peau. Ne démarrez pas le véhicule avec le câble de charge branché.

Voyants et protections

- 1) Alerte d'huile (n° 5) : si le voyant jaune s'allume et que le moteur s'arrête, complétez le niveau d'huile avant de redémarrer.
- 2) Surcharge (n° 6) : si le voyant rouge s'allume, la sortie est coupée. Débranchez les récepteurs, appuyez sur le bouton RESET (n° 3) et réduisez la charge avant de les rebrancher. Si la sortie ne se rétablit pas, arrêtez le groupe et redémarrez-le.
- 3) Disjoncteurs (n° 9 et 10) : si un disjoncteur saute, son bouton ressort. Débranchez le récepteur, vérifiez la charge ou l'état du récepteur et du câble, attendez quelques minutes et appuyez sur le bouton pour le réarmer.

Fonctionnement en parallèle

Les bornes de couplage en parallèle permettent d'associer deux groupes AY-4500 KT INVERT E pour alimenter une même installation jusqu'à 7 600 W nominaux au total. Le couplage se fait avec un kit de câbles de mise en parallèle, non fourni : utilisez uniquement celui recommandé par AYERBE et suivez également ses instructions.

- 1) Placez les deux groupes côte à côte, à l'air libre et sur une surface ferme et plane, moteurs arrêtés et tous les récepteurs débranchés.
- 2) Retirez les capuchons des bornes et branchez les câbles du kit entre les bornes de même couleur des deux groupes : rouge avec rouge et noire avec noire.
- 3) Démarrez les deux groupes et vérifiez que le voyant de sortie vert (n° 7) est allumé sur chacun.
- 4) Branchez les récepteurs un par un, en commençant par le plus puissant, sans dépasser 7 600 W au total ni 16 A par prise.
- 5) Une fois terminé, débranchez les récepteurs, arrêtez les deux groupes, retirez les câbles du kit et remettez en place les capuchons des bornes.

AVERTISSEMENT : Ne débranchez jamais les câbles de couplage lorsque les groupes fonctionnent. Couplez uniquement deux groupes du même modèle ; ne mettez pas en parallèle des groupes d'un autre modèle ou d'une autre marque, ni le groupe avec le réseau électrique.

Arrêt du moteur

- 1) Débranchez tous les récepteurs des prises.
- 2) Laissez tourner le moteur à vide pendant quelques minutes pour que les températures se stabilisent.
- 3) Mettez l'interrupteur d'allumage sur OFF (n° 1).
- 4) Tournez la commande du robinet d'essence sur OFF (n° 13) et mettez l'interrupteur de batterie sur OFF (n° 2).

5) Une fois le groupe refroidi, fermez l'évent du bouchon du réservoir.

IMPORTANT : En cas d'urgence, mettez immédiatement l'interrupteur d'allumage sur OFF. Laissez toujours le robinet d'essence et l'interrupteur de batterie sur OFF lorsque le groupe n'est pas utilisé.

Fonctionnement en altitude

La puissance du moteur diminue d'environ 3,5 % tous les 300 m d'altitude en raison de la plus faible teneur en oxygène de l'air. Si vous utilisez régulièrement le groupe au-dessus de 1 000 m, consultez le service technique AYERBE pour adapter le carburateur. Un groupe adapté à l'altitude ne doit pas être utilisé à une altitude inférieure, car le moteur risque d'être endommagé.

ENTRETIEN ET STOCKAGE

DANGER : Avant toute opération d'entretien, arrêtez le moteur, laissez refroidir le groupe, débranchez les récepteurs et retirez l'antiparasite de la bougie pour éviter tout démarrage accidentel.

AVERTISSEMENT : N'utilisez jamais un groupe endommagé ou en panne. Ne modifiez pas le limiteur de vitesse réglé en usine : cela peut endommager le groupe et les récepteurs et annule la garantie. Un entretien incorrect annule également la garantie.

Plan d'entretien

Respectez les intervalles du tableau et réduisez-les lorsque le groupe fonctionne avec des charges élevées, à des températures élevées ou dans des milieux poussiéreux. Le compteur horaire de l'afficheur IntelliGauge vous permet de contrôler les heures de fonctionnement.

Opération	Périodicité
Contrôler le niveau d'huile	Chaque jour ou toutes les 8 heures
Nettoyer la zone des grilles d'aération et du silencieux	Chaque jour ou toutes les 8 heures
Vidanger l'huile (fin du rodage)	Après les 5 premières heures
Nettoyer le filtre à air	Toutes les 50 heures ou chaque saison
Vidanger l'huile en cas de charges ou de températures élevées	Toutes les 50 heures ou chaque saison
Vidanger l'huile	Toutes les 100 heures ou chaque saison
Nettoyer et régler la bougie	Toutes les 100 heures ou chaque saison
Nettoyer le pare-étincelles	Toutes les 100 heures ou chaque saison
Nettoyer le réservoir et le filtre à carburant *	Toutes les 100 heures ou chaque saison
Contrôler et régler le jeu aux soupapes *	Toutes les 250 heures
Nettoyer la chambre de combustion *	Toutes les 250 heures
Remplacer le tuyau de carburant *	Tous les 3 ans

* Opérations réservées au service technique AYERBE ou à un atelier qualifié.

Vidange de l'huile

Vidangez l'huile lorsque le moteur est encore tiède, pour qu'elle s'écoule mieux.

- 1) Placez le groupe sur une surface plane et retirez le couvercle d'entretien et le bouchon de remplissage avec jauge.
- 2) À l'aide d'une pince, faites glisser le collier à ressort le long du tube de vidange d'huile et sortez le tube de son support (FIG. 6).
- 3) Dirigez le tube vers un récipient et laissez l'huile s'écouler complètement. L'extrémité du tube doit se trouver plus bas que la base du moteur.
- 4) Remettez le tube dans son support et replacez le collier.

- 5) Versez 0,60 l d'huile SAE 10W-40 comme indiqué au paragraphe « Remplissage d'huile » et remettez en place le bouchon et le couvercle.
- 6) Remettez l'huile usagée à un centre de collecte agréé. Ne la déversez pas sur le sol ni dans les égouts.

Filtre à air

- 1) Retirez le couvercle d'entretien.
- 2) Repérez le couvercle en plastique du filtre à air, libérez sa fermeture et retirez-le.
- 3) Sortez l'élément filtrant. Nettoyez-le à l'air comprimé basse pression depuis l'intérieur, ou remplacez-le s'il est endommagé ou très sale.
- 4) Remettez l'élément en place, fermez le couvercle du filtre et remontez le couvercle d'entretien.

ATTENTION : Ne faites jamais fonctionner le moteur sans filtre à air : la poussière aspirée provoque une usure rapide du moteur.

Bougie

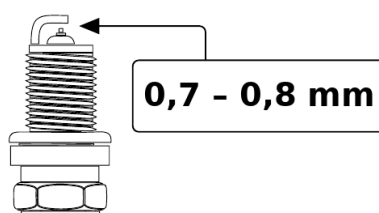


FIG. 7 — Écartement des électrodes de la bougie

- 1) Retirez le couvercle d'entretien et débranchez l'antiparasite de la bougie.
- 2) Desserrez et retirez la bougie avec la clé à bougie fournie.
- 3) Examinez les électrodes : elles doivent être propres et non usées. Éliminez les dépôts avec une brosse métallique.
- 4) Vérifiez que l'écartement des électrodes est de 0,7 à 0,8 mm. Si la bougie est endommagée, remplacez-la par une NGK BPR6ES ou équivalente.
- 5) Vissez la bougie à la main avec précaution, serrez-la fermement avec la clé et remettez l'antiparasite.
- 6) Remontez le couvercle d'entretien.

Pare-étincelles

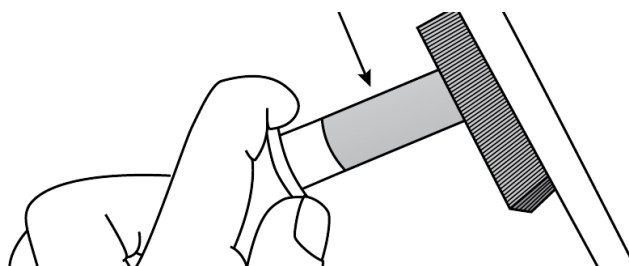


FIG. 8 — Nettoyage du pare-étincelles

- 1) Laissez le moteur et le silencieux refroidir complètement.
- 2) Retirez les deux vis qui fixent la plaque de protection de l'échappement et la grille du pare-étincelles sur le silencieux.
- 3) Sortez la grille du pare-étincelles.
- 4) Éliminez les dépôts de calamine de la grille avec une brosse métallique. Remplacez-la si elle est endommagée.

5) Remettez la grille dans le silencieux et fixez-la avec les deux vis.

ATTENTION : Un pare-étincelles obstrué réduit le rendement du moteur.

Nettoyage

- 1) Nettoyez les surfaces extérieures avec un chiffon humide. N'utilisez ni tuyau d'arrosage ni nettoyeur haute pression : l'eau peut contaminer le carburant ou pénétrer dans l'alternateur par les grilles d'aération.
- 2) Éliminez la saleté et l'huile avec une brosse à poils souples.
- 3) Dégagez les grilles d'aération à l'air comprimé basse pression (1,7 bar au maximum).

Batterie du groupe

La batterie se recharge automatiquement lorsque le moteur tourne. Si le groupe est peu utilisé, branchez régulièrement la batterie sur un chargeur d'entretien pour batteries de 12 V dont le courant de charge ne dépasse pas 1,5 A, en suivant les instructions du chargeur. Si la batterie ne parvient pas à démarrer le moteur, utilisez le lanceur.

Pour débrancher la batterie :

- 1) Retirez le couvercle d'entretien.
- 2) Retirez le capuchon du câble noir, débranchez le câble de la borne négative (–) et conservez la vis.
- 3) Répétez l'opération avec le câble rouge de la borne positive (+).
- 4) Si vous retirez la batterie, rangez-la dans un endroit propre, sec et frais.

Stockage

Si le groupe reste à l'arrêt, faites-le fonctionner au moins 20 minutes toutes les deux semaines. Pour un stockage prolongé :

- 1) Ajoutez un stabilisant de carburant dans le réservoir et faites fonctionner le groupe quelques minutes, sans récepteurs, pour qu'il circule dans le circuit.
- 2) Moteur en marche, fermez le robinet d'essence et laissez le moteur s'arrêter par manque de carburant.
- 3) Laissez refroidir le groupe, nettoyez-le et vidangez l'huile.
- 4) Retirez la bougie, versez une cuillère à café d'huile dans le cylindre et tirez lentement plusieurs fois sur le lanceur pour la répartir. Remettez la bougie en place.
- 5) Mettez l'interrupteur de batterie sur OFF ou débranchez la batterie.
- 6) Rangez le groupe en position horizontale, dans un endroit propre, sec et ventilé, à l'abri du soleil, loin de toute source d'inflammation et en dehors des zones habitées.

DÉPANNAGE

Panne	Cause probable	Solution
Le moteur ne démarre pas	Manque de carburant	Remplissez le réservoir
	Robinet d'essence fermé ou évent du bouchon fermé	Mettez-le sur ON / ouvrez l'évent
	Niveau d'huile bas	Complétez le niveau et placez le groupe sur une surface plane
	Starter en mauvaise position	Tirette tirée à froid ; enfoncée moteur chaud
	Récepteurs branchés au démarrage	Débranchez tous les récepteurs
	Antiparasite de bougie débranché ou bougie défectueuse	Branchez l'antiparasite ; nettoyez ou remplacez la bougie
Le démarrage électrique ne fonctionne pas	Interrupteur de batterie sur OFF	Mettez-le sur ON
	Batterie déchargée ou débranchée	Rechargez-la ou branchez-la ; utilisez le lanceur
Le moteur s'arrête en cours de travail	Manque de carburant	Remplissez le réservoir
	Niveau d'huile bas (voyant jaune)	Complétez le niveau d'huile
Puissance insuffisante ou surchauffe	Groupe en surcharge	Réduisez la charge (voir « Gestion de la puissance »)
	Ventilation insuffisante	Dégagez les grilles et éloignez le groupe des obstacles
	Filtre à air encrassé	Nettoyez ou remplacez le filtre
Pas de tension aux prises 230 V	Disjoncteur déclenché	Réduisez la charge et réarmez le disjoncteur
	Surcharge (voyant rouge allumé)	Débranchez les récepteurs et appuyez sur RESET
	Récepteur, fiche ou rallonge défectueux	Contrôlez ou remplacez l'élément défectueux
	Panne interne	Consultez le service technique AYERBE
Pas de tension à la prise 12 V	Disjoncteur 12 V déclenché	Réarmez le disjoncteur
	Connexion lâche ou câble endommagé	Contrôlez les connexions et le câble
Le disjoncteur saute à répétition	Surcharge	Réduisez la charge
	Câble ou récepteur endommagé	Contrôlez le câblage et remplacez le récepteur défectueux

VUE ÉCLATÉE ET LISTE DES PIÈCES

Les figures de ce chapitre représentent la vue éclatée du groupe électrogène (FIG. 9) et du moteur (FIG. 10). Chaque numéro de repère renvoie à la liste de pièces correspondante, qui indique le code de la pièce, sa désignation et la quantité montée sur le groupe.

Pour commander une pièce de rechange, indiquez le modèle, la référence AYERBE (5440015), le numéro de série du groupe, la figure, le numéro de repère et le code de la pièce. Le moteur complet correspond au repère 39 de la FIG. 9.

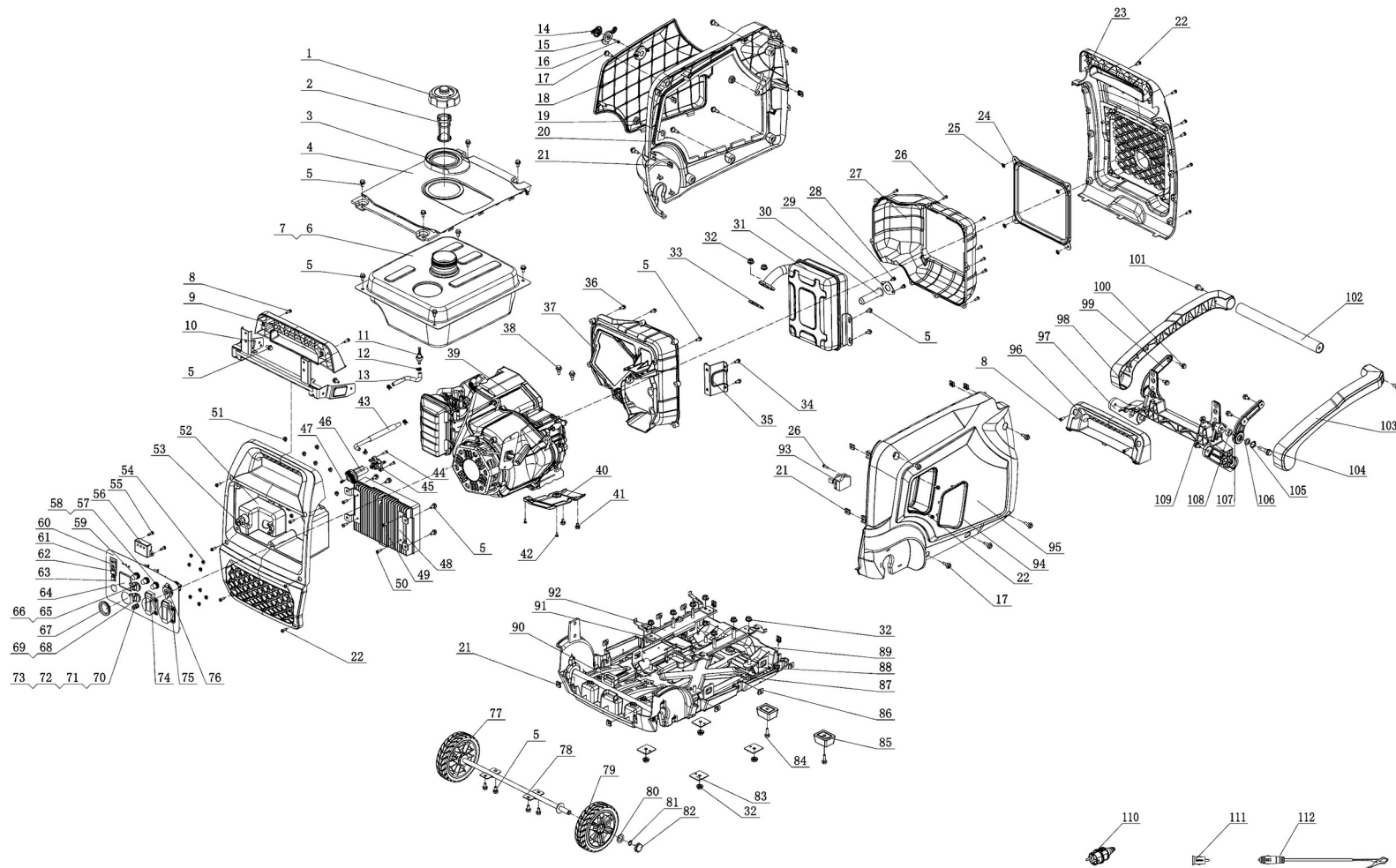


FIG. 9 — Vue éclatée du groupe électrogène

Liste des pièces du groupe électrogène (FIG. 9)

N°	Code	Désignation	Qté
1	83.070100.02	Bouchon du réservoir avec évent	1
2	83.070300.01	Filtre du réservoir de carburant	1
3	83.200502.01	Joint anti-débordement du réservoir	1
4	69.201000.00.48	Capot supérieur (jaune)	1
5	1.5789.0612	Vis à embase M6 × 12	26
6	69.071000.01.1	Réservoir de carburant	1
7	69.070003.01	Adhésif isolant thermique du réservoir	1
8	1.818.0512.1	Vis M5 × 12, noire	4
9	69.201001.01	Poignée de transport avant	1
10	69.201600.03	Support de la poignée avant	1
11	21.070600.03	Raccord de durite d'essence	1
12	2.06.016	Collier Ø8,7 × 8	4
13	122.070011.17	Durite réservoir – robinet d'essence	1
14	32.200203.00	Bouton de la vis de fermeture du couvercle d'entretien	1
15	32.200204.00	Plaquette de maintien du bouton	1
16	1.845.3513	Vis autotaraudeuse ST3,5 × 13	1
17	2.08.075.1	Vis de fixation du capot M6 × 20, noire	10
18	69.200400.00	Couvercle d'entretien	1
19	81.200102.00	Manchon rond en caoutchouc	2
20	69.200500.00.48	Carénage latéral droit (jaune)	1
21	2.02.010	Écrou cage M5	12
22	1.818.0516.1	Vis M5 × 16, noire	14
23	69.200900.00	Carénage arrière (côté échappement)	1
24	69.200803.00	Joint du silencieux sur le carénage arrière	1
25	2.03.070	Rondelle d'arrêt crantée M6	4
26	1.845.4216	Vis autotaraudeuse ST4,2 × 16	9
27	69.081200.00	Déflexeur arrière du silencieux	1
28	1.9074.3.0512	Vis avec rondelle M5 × 12	2
29	26.101503.60	Plaque de protection de l'échappement	1
30	46.101300.08	Pare-étincelles	1
31	69.101000.00	Silencieux d'échappement	1
32	1.6177.1.08	Écrou autofreiné à embase M8	14
33	26.100001.00	Joint d'échappement	1
34	1.5789.0615	Vis à embase M6 × 15	2
35	63.101005.00	Support du silencieux	1
36	2.08.102	Vis autotaraudeuse M6 × 13	1
37	63.081100.00	Déflexeur avant du silencieux	1
38	2.08.168	Vis épaulée	2
39	—	Moteur complet (voir FIG. 10)	1
40	63.080600.00	Déflexeur inférieur	1
41	1.5789.0610	Vis à embase M6 × 10	2
42	1.845.3595	Vis autotaraudeuse ST3,5 × 9,5	2
43	69.070011.00	Durite robinet d'essence – carburateur	1
44	1.845.4819	Vis autotaraudeuse ST4,8 × 19	2
45	83.070400.01.0	Robinet d'essence	1
46	32.070406.00	Commande du robinet d'essence	1
47	1.9074.4.0414.1	Vis avec rondelles M4 × 14, noire	1
48	69.221002.00	Support du module inverter	2
49	69.221000.01	Module inverter 3,8 kW, 230 V ~ 50 Hz	1
50	1.5789.0512	Vis à embase M5 × 12	4
51	1.6177.1.05	Écrou autofreiné à embase M5	6
52	69.200101.00	Carénage avant (côté tableau)	1
53	69.130300.01	Tirette du starter	1
54	1.6177.1.04.2	Écrou autofreiné à embase M4	8
55	1.818.0514.1	Vis M5 × 14, noire	2
56	83.210016.00	Limiteur de vitesse	1
57	5.1200.308	Disjoncteur 12 V (8 A)	1

N°	Code	Désignation	Qté
58	5.1870.014	Capuchon étanche de disjoncteur	3
59	5.1210.916	Disjoncteur 230 V (16 A)	2
60	69.019.3.2	Platine du tableau de commande	1
61	5.1000.004.1	Interrupteur d'allumage (rouge)	1
62	5.1010.003.1	Interrupteur de batterie (noir)	1
63	5.1040.004	Bouton RESET	1
64	5.1430.008.99	Afficheur numérique IntelliGauge	1
65	5.1870.010.3	Capuchon de borne de couplage en parallèle (rouge)	1
66	83.210001.00.3	Borne de couplage en parallèle (rouge)	1
67	32.072001.00	Bague en caoutchouc de la commande du robinet	1
68	5.1870.010	Capuchon de borne de couplage en parallèle (noir)	1
69	83.210001.00.1	Borne de couplage en parallèle (noire)	1
70	1.5783.0514.1	Vis à tête hexagonale M5 × 14, noire	1
71	1.6170.05.1	Écrou M5, noir	2
72	1.862.05	Rondelle éventail Ø5	1
73	1.97.1.05.1	Rondelle plate Ø5, noire	1
74	5.1120.013.1	Prise de courant 230 V	2
75	1.819.0414.2	Vis à tête fraisée M4 × 14	8
76	5.1110.005	Prise 12 V CC	1
77	83.201701.02.29	Roue droite 5,5"	1
78	69.201500.00	Essieu des roues	1
79	83.201701.01.29	Roue gauche 5,5"	1
80	1.848.12	Rondelle Ø12	2
81	1.894.1.12	Circlip Ø12	2
82	83.201702.01.29	Enjoliveur de roue	2
83	83.200609.02	Plaque de renfort du châssis	4
84	1.5789.0620	Vis à embase M6 × 20	2
85	83.201400.01	Patin en caoutchouc	2
86	2.02.037	Écrou en T M6 × 7	6
87	69.200601.00	Châssis de base	1
88	63.201200.00	Silentbloc du moteur	4
89	69.201600.01	Support gauche du moteur	1
90	32.220001.00	Tampon en caoutchouc du module inverter	1
91	83.200607.01	Bouchon de l'orifice de vidange	1
92	69.201600.02	Support droit du moteur	1
93	5.1800.003	Redresseur	1
94	69.200203.00	Bande de protection du carénage	1
95	69.200300.00.48.2	Carénage latéral gauche	1
96	69.201001.02	Poignée de transport arrière	1
97	69.201600.04	Support de la poignée arrière	1
98	69.200701.04	Bras droit de la poignée télescopique	1
99	69.200704.02.2	Articulation droite de la poignée télescopique	1
100	1.5789.0612.1	Vis à embase M6 × 12, noire	4
101	1.5789.0816.1	Vis à embase M8 × 16, noire	2
102	69.200705.01	Tube de préhension de la poignée télescopique	1
103	69.200701.03	Bras gauche de la poignée télescopique	1
104	2.08.002	Vis épaulée M8 × 28	2
105	2.03.002	Rondelle ondulée Ø13 × Ø20 × 2,5	2
106	2.03.001	Rondelle en nylon Ø13,3 × Ø19,3 × 2	2
107	69.200704.01.2	Articulation gauche de la poignée télescopique	1
108	2.13.001	Bague en nylon Ø13,3 × Ø19,3 × 8	2
109	1.6187.1.08	Écrou autofreiné tout métal M8	2
110	9.3000.009	Fiche 230 V	2
111	9.1700.008.0	Adaptateur USB 5 V / 2,4 A	1
112	9.1600.015	Câble de charge de batterie 12 V (1,5 m)	1

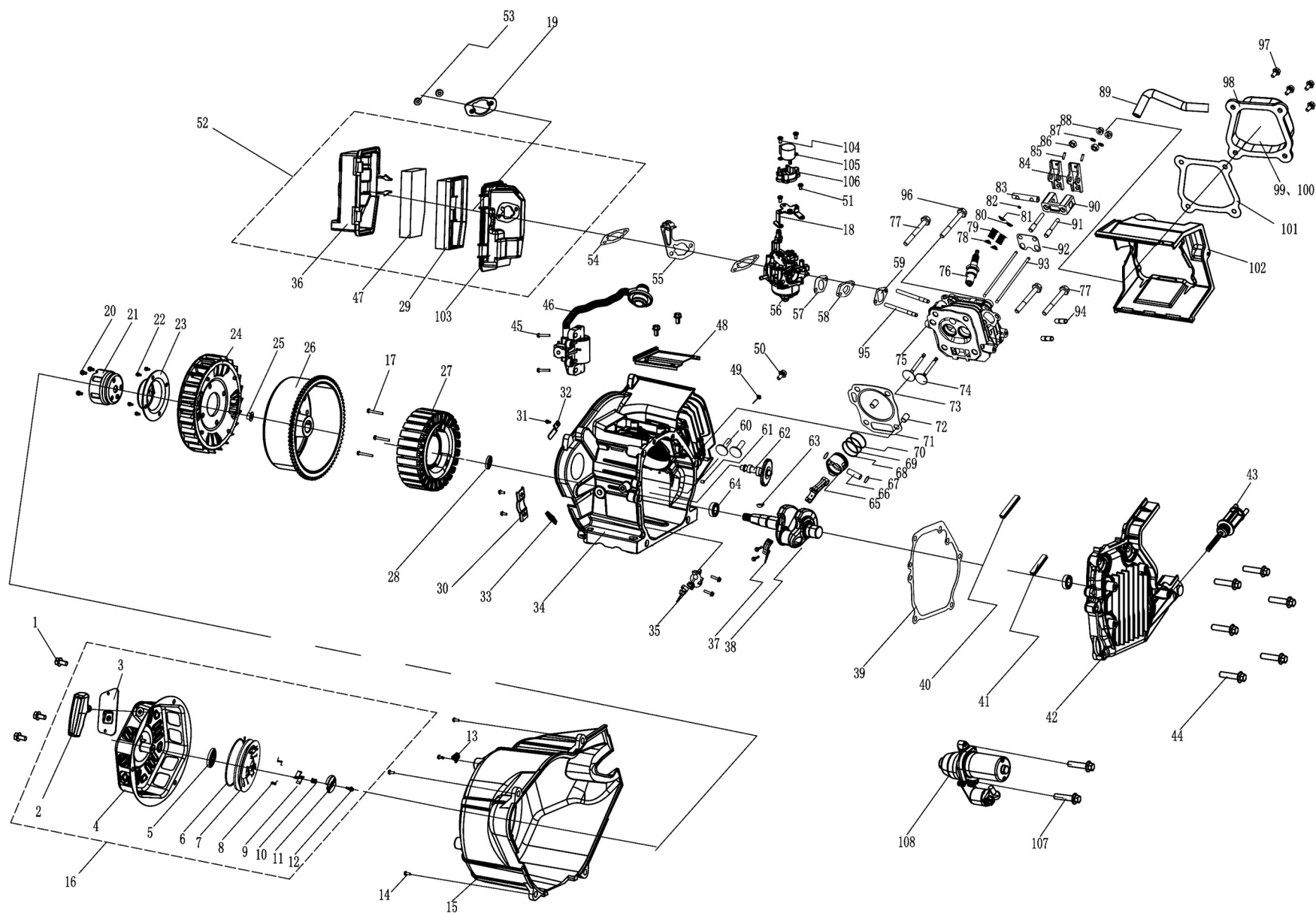


FIG. 10 — Vue éclatée du moteur

Liste des pièces du moteur (FIG. 10)

N°	Code	Désignation	Qté
1	1.5789.0612	Vis à embase M6 × 12	10
2	32.061300.00	Poignée du lanceur	1
3	69.061200.00.2	Guide de la poignée	1
4	69.061100.00.1	Carter du lanceur	1
5	21.061005.00	Ressort de rappel du lanceur	1
6	2.10.001.1	Corde du lanceur Ø4 × 1570 mm	1
7	21.061001.01	Poulie du lanceur	1
8	45.060003.00	Ressort de cliquet	2
9	45.060002.00	Cliquet	2
10	45.060009.00	Ressort du guide de cliquets	1
11	45.060007.00	Guide de cliquets	1
12	45.060008.00	Vis du guide de cliquets	1
13	2.05.050	Serre-câble	1
14	1.16674.0618	Vis à embase M6 × 18	4
15	63.080100.01	Carter de ventilateur	1
16	63.061000.00	Lanceur complet	1
17	1.5789.0655	Vis à embase M6 × 55	3
18	85.130005.04	Support du moteur pas à pas	1
19	69.090001.00	Bride	1
20	1.16674.0610	Vis à embase M6 × 10	3
21	63.060001.00	Moyeu de lanceur	1
22	1.16674.0616	Vis à embase M6 × 16	4
23	182.060002.00	Embase du moyeu de lanceur	1
24	63.080001.00	Ventilateur de refroidissement	1
25	2.02.006	Écrou de vilebrequin M14 × 1,5	1
26	63.191100.00	Rotor de l'alternateur	1
27	63.191200.01	Stator de l'alternateur	1
28	2.11.001	Bague d'étanchéité Ø25 × Ø41,3 × 6	1
29	69.091001.00	Cloison du filtre à air	1
30	182.030006.00	Bride des câbles de sortie du stator	1
31	1.5789.0608	Vis à embase M6 × 8	1
32	63.030006.01	Bride du câble du capteur d'allumage	1
33	63.030032.00	Passe-fil	1
34	63.030100.00.1	Carter moteur	1
35	69.127000.00	Capteur de niveau d'huile	1
36	69.091200.00	Couvercle du filtre à air	1
37	27.050200.00	Bielle	1
38	27.050100.04	Vilebrequin	1
39	24.030008.00	Joint du couvercle de carter	1
40	27.030013.00	Bande d'étanchéité longue du couvercle de carter	1
41	27.030013.01	Bande d'étanchéité courte du couvercle de carter	1
42	63.030007.00	Couvercle de carter	1
43	69.031000.00	Bouchon de remplissage avec jauge	1
44	1.5789.0832	Vis à embase M8 × 32	6
45	1.16674.0620	Vis à embase M6 × 20	2
46	63.123000.01	Bobine d'allumage	1
47	69.091003.00	Élément filtrant du filtre à air	1
48	63.080300.00	Défecteur d'air supérieur	1
49	2.03.016	Rondelle de vis de vidange Ø10 × Ø16 × 1,5	1
50	2.08.037	Vis de vidange d'huile M10 × 1,25 × 25	1
51	1.9074.3.0408	Vis avec rondelles M4 × 8	4
52	69.091000.00	Filtre à air complet	1
53	1.6177.06	Écrou à embase M6	2
54	24.130004.20	Joint du filtre à air	2
55	63.130300.00	Support de la tige de starter	1
56	69.131000.00	Carburateur	1
57	22.130003.00	Joint du carburateur	1

N°	Code	Désignation	Qté
58	63.130001.00	Entretoise isolante du carburateur	1
59	24.130002.00	Joint de l'entretoise isolante	1
60	25.040013.00	Poussoir de soupape	2
61	2.04.001	Goupille de centrage Ø9 × 14	2
62	27.041000.00	Arbre à cames	1
63	2.14.012	Clavette Woodruff 4 × 7,5 × 19	1
64	1.276.6205.9	Roulement 6205	2
65	27.050005.00	Piston	1
66	23.050003.00	Axe de piston	1
67	2.09.001	Circlip d'axe de piston Ø18	2
68	27.050303.00	Segment racleur	1
69	27.050302.00	Deuxième segment	1
70	27.050301.00	Premier segment	1
71	27.030009.01	Joint de culasse	1
72	2.04.003	Goupille de centrage Ø10 × 14	2
73	23.040002.02	Soupape d'admission	1
74	23.040006.02	Soupape d'échappement	1
75	26.010100.01	Culasse	1
76	2.15.002	Bougie F6RTC (équivalente NGK BPR6ES)	1
77	1.5789.0865	Vis à embase M8 × 65	3
78	23.040017.00	Joint de queue de soupape	2
79	21.040003.00	Ressort de soupape	2
80	21.040007.00	Coupelle de ressort de soupape d'échappement	1
81	21.040001.00	Coupelle de ressort de soupape d'admission	1
82	21.040008.00	Rotateur de soupape d'échappement	1
83	24.040202.00	Axe de culbuteurs	1
84	22.040009.00	Culbuteur	2
85	22.040012.00	Vis de réglage de soupape	2
86	21.040021.00	Contre-écrou de réglage M6 × 0,5	2
87	1.97.1.06	Rondelle Ø6	2
88	1.6177.1.06	Écrou autofreiné à embase M6	2
89	69.020001.00	Tube de reniflard	1
90	24.040201.00	Support de culbuteurs	1
91	23.040010.00	Vis du support de culbuteurs	2
92	24.040004.00	Plaque de guidage des tiges de culbuteur	1
93	27.040005.00	Tige de culbuteur	2
94	2.01.010	Goujon M8 × 35	2
95	2.01.049	Goujon M6 × 99	2
96	2.08.121	Vis de culasse M10 × 65	1
97	1.5789.0615	Vis à embase M6 × 15	4
98	85.021101.01	Couvre-culasse	1
99	85.030300.00	Couvercle de la chambre de reniflard	1
100	85.030022.00	Joint du couvercle de la chambre de reniflard	4
101	85.020002.00	Joint de couvre-culasse	1
102	63.080200.00	Déflexeur d'air de culasse	1
103	69.091100.00	Embase du filtre à air	1
104	1.823.0408.1	Vis M4 × 8	2
105	62.132200.00	Moteur pas à pas du régulateur	1
106	85.132100.04	Embase du moteur pas à pas	1
107	1.5789.0625	Vis à embase M6 × 25	2
108	63.125000.03	Démarrreur électrique	1

MISE AU REBUT

En fin de vie, le groupe ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Avant la mise au rebut, videz le réservoir de carburant et l'huile du moteur et remettez-les à un centre de collecte agréé.

La batterie doit être retirée et remise à un point de collecte des batteries conformément au règlement (UE) 2023/1542. Les composants électriques et électroniques (alternateur inverter, tableau de commande et câblage) doivent être remis à une déchetterie ou à un centre de collecte agréé, conformément à la directive 2012/19/UE et à la réglementation nationale applicable. Les pièces métalliques et plastiques peuvent être remises pour recyclage.

REMARQUE : L'élimination incorrecte des huiles, carburants, batteries et déchets d'équipements électriques et électroniques est sanctionnée par la réglementation en vigueur.



**DECLARACIÓN «CE» DE CONFORMIDAD
E.C. DECLARATION OF CONFORMITY
CE. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE «CE»**

LA EMPRESA, THE COMPANY, LA SOCIÉTÉ, O COMPANHIA:

AYERBE INDUSTRIAL DE MOTORES, S.A.

C/ Oilamendi, 8-10 — 01015 Vitoria-Gasteiz — España

Declara bajo su exclusiva responsabilidad que el producto que a continuación se detalla es conforme con las disposiciones de las directivas y de las normas armonizadas que se relacionan:

Declares under its sole responsibility that the product described below complies with the provisions of the following directives and harmonised standards:

Déclare sous sa seule responsabilité que le produit décrit ci-après est conforme aux dispositions des directives et des normes harmonisées suivantes :

Declara sob sua exclusiva responsabilidade que o produto a seguir descrito está em conformidade com as disposições das diretivas e das normas harmonizadas seguintes:

**GRUPO ELECTRÓGENO INVERTER
AY-4500 KT INVERT E — cód. 5440015**

Número de serie / Serial number / Numéro de série / Número de série: _____

DIRECTIVAS / DIRECTIVES / DIRETIVAS:

2006/42/CE — Máquinas · 2014/30/UE — Compatibilidad Electromagnética · 2000/14/CE — Emisiones sonoras de máquinas de uso al aire libre · 2011/65/UE — RoHS

Normas armonizadas / Normes harmonisées / Normas harmonizadas:

UNE-EN ISO 8528-13 · UNE-EN ISO 12100 · UNE-EN 55012 · UNE-EN IEC 61000-6-1 · UNE-EN IEC 61000-6-3 · UNE-EN ISO 3744 · UNE-EN IEC 63000

Vitoria-Gasteiz, a 16 de septiembre de 2026



Adrián Martínez de Albornoz

Gerente / Manager / Gérant / Gerente